



Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

Fiche de données de sécurité du 3/26/2020, révision 1

1. Identification

Identificateur de produit SGH
Identification du mélange :
Dénomination commerciale : IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior
Autres moyens d'identification
Code commercial : LWR623

Usage recommandé et restrictions d'utilisation
Utilisation recommandée :
Usages industriels et professionnels (SU3 - SU22)
Vernis pour bois

Identificateur du fournisseur initial
Fournisseur :
NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Via Monviso, 10 - 20010 BAREGGIO (MI) - Tel. +39 02 90304.1
Importateur:
Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.
7900 Henri-Bourassa Blvd. W.
Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4
Tel :+1-800-361-6000
Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666
Distributeur:
Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.
7900 Henri-Bourassa Blvd. W.
Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4
Tel :+1-800-361-6000
Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666

Personne chargée de la fiche signalétique :
msds@sivam.it

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence
NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Tel. +39 02 90304.1 (Lundi - Vendredi 8.00 - 15.00)
Centre antipoison - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. +39 02 66101029 (24 h)

2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux
⚠ Attention, Skin Sens. 1, Peut provoquer une allergie cutanée.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence
Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P321 Un traitement spécifique est urgent (voir ... Sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales

Aucune

Autres dangers

Aucun

Ingrédient(s) ayant une toxicité aiguë inconnue

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

LWR623/1

Page n° 1 de 9

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2K interno - White WB top coat 2K interior

N.A.
Mélanges

Composants dangereux au sens du règlement SIMDUT 2015 et classification connexes:

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
>= 10% - < 30%	Titanium Dioxide	CAS : 13463-67-7 EC : 236-675-5 REACH N° : 01-2119489379-17	Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au SIMDUT 2015.
>= 1% - < 5%	2-butoxyethanol	Numéro Index : 603-014-00-0 CAS : 111-76-2 EC : 203-905-0 REACH N° : 01-2119475108-36	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ A.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ A.3/2A Eye Irrit. 2A H319 B.6/4 Flam. Liq. 4 H227 ⚠ A.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 ⚠ A.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312 ⚠ A.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332
117 ppm	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Numéro Index : 613-088-00-6 CAS : 2634-33-5 EC : 220-120-9 REACH N° : 01-2120761540-60	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ A.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 ⚠ A.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ A.4.2/1 Skin Sens. 1 H317 ⚠ A.3/1 Eye Dam. 1 H318 ⚠ CAN-HAE/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ CAN-HAE/C2 Aquatic Chronic 2 H411 Limites de concentration spécifiques: C >= 0,05%: Skin Sens. 1 H317
18 ppm	octamethylcyclotetrasiloxane (D4)	Numéro Index : 014-018-00-1 CAS : 556-67-2 EC : 209-136-7 REACH N° : 01-2119529238-36	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ B.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ⚠ A.7/2 Repr. 2 H361 ⚠ CAN-HAE/C4 Aquatic Chronic 4 H413
18 ppm	Decamethylcyclopentasiloxane (D5)	CAS : 541-02-06 EC : 208-764-9 REACH N° : 01-2119511367-43	Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au SIMDUT 2015.
18 ppm	Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6)	CAS : 540-97-6 EC : 208-762-8 REACH N° : 01-2119517435-42	Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au SIMDUT 2015.
18 ppm	2-methyl-2H-isothiazol-3-one	CAS : 2682-20-4 EC : 220-239-6 REACH N° : 01-2120764690-50	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ A.1/2/Inhal Acute Tox. 2 H330 ⚠ A.1/3/Dermal Acute Tox. 3 H311 ⚠ A.1/3/Oral Acute Tox. 3 H301 ⚠ A.2/1B Skin Corr. 1B H314 ⚠ A.4.2/1A Skin Sens. 1A H317 ⚠ CAN-HAE/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ CAN-HAE/C1 Aquatic Chronic 1 H410 Limites de concentration spécifiques: C >= 0,0015%: Skin Sens. 1 H317
7 ppm	mixture of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1) (CAS 26172-55-4 + CAS 2682-20-4)	Numéro Index : 613-167-00-5 CAS : 55965-84-9 REACH N° : 01-2120764691-48	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ A.2/1B Skin Corr. 1B H314 ⚠ A.4.2/1 Skin Sens. 1 H317 ⚠ A.3/1 Eye Dam. 1 H318 ⚠ CAN-HAE/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ CAN-HAE/C1 Aquatic Chronic 1 H410 ⚠ A.1/3/Oral Acute Tox. 3 H301 ⚠ A.1/3/Dermal Acute Tox. 3 H311 ⚠ A.1/2/Inhal Acute Tox. 2 H330 Limites de concentration spécifiques: C >= 0,0015%: Skin Sens. 1 H317 0,06% <= C < 0,6%: Skin Irrit. 2 H315 C >= 0,6%: Skin Corr. 1B H314

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

En cas de contact avec la peau :

- Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

- Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'inhalation :

- Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

Symptômes/effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucun

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche signalétique).

Traitement :

Aucun

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

Moyens d'extinction appropriés :

- Eau.
- Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés :

- Aucun en particulier.

Dangers spécifiques du produit dangereux

- Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.
- La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux :

Aucun

Propriétés explosives :

N.D. in volume

Propriétés comburantes :

N.D.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Utiliser des appareils respiratoires adaptés.
- Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.
- Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Porter les dispositifs de protection individuelle.
- Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Laver à l'eau abondante.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
- Dans les locaux habités ne pas utiliser sur de grandes surfaces.
- Ne pas utiliser de contenants vides avant de les avoir nettoyés.
- Avant les opérations de transfert, s'assurer que les contenants ne contiennent pas de matériaux résiduels incompatibles.
- Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
- Recommandations générales sur l'hygiène du travail:
- Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
- Matières incompatibles :
- Aucune en particulier.
- Indication pour les locaux :
- Locaux correctement aérés.

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

Température de stockage :
Conserver à température ambiante.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7
ACGIH - TWA(8 h): 10 mg/m³ - Remarques: A4 - LRT irr

2-butoxyethanol - CAS : 111-76-2
UE - TWA(8 h): 98 mg/m³, 20 ppm - STEL: 246 mg/m³, 50 ppm - Remarques: Skin
ACGIH - TWA(8 h): 20 ppm - Remarques: A3, BEI - Eye and URT irr

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2
ACGIH - TWA(8 h): 123 mg/m³, 10 ppm

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) - CAS : 541-02-06
ACGIH - TWA(8 h): 10 ppm

mixture of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H -isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1) (CAS 26172-55-4 + CAS 2682-20-4) - CAS : 55965-84-9
TLV TWA - 0,05 mg/m³
TLV STEL - 0,23 mg/m³

Valeurs limites d'exposition DNEL

Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7
Travailleur industriel: 10 03 - Travailleur professionnel: 10 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux
Consommateur: 700 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

2-butoxyethanol - CAS : 111-76-2
Travailleur industriel: 125 mg/kg - Travailleur professionnel: 125 mg/kg - Consommateur: 75 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur industriel: 98 03 - Travailleur professionnel: 98 03 - Consommateur: 59 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Consommateur: 6.3 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2
Travailleur industriel: 73 03 - Travailleur professionnel: 73 03 - Consommateur: 13 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur industriel: 73 mg/kg - Travailleur professionnel: 73 mg/kg - Consommateur: 13 mg/kg - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques
Consommateur: 3.7 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Consommateur: 3.7 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7
Cible: Eau douce - valeur: 0.184 mg/l
Cible: Eau marine - valeur: 0.0184 mg/l
Cible: Intermittente des émissions - valeur: 0.61 mg/l
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 1000 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 100 mg/kg
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 100 mg/l
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 100 mg/kg
Cible: Chaîne alimentaire - valeur: 1667 mg/kg

2-butoxyethanol - CAS : 111-76-2
Cible: Eau douce - valeur: 8.8 mg/l
Cible: Eau marine - valeur: 0.88 mg/l
Cible: Intermittente des émissions - valeur: 9.1 mg/l
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 8.14 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 3.46 mg/kg
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 463 mg/l
Cible: Chaîne alimentaire - valeur: 20 mg/kg
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 2.33 mg/kg

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2
Cible: Eau douce - valeur: 0.00044 mg/l
Cible: Eau marine - valeur: 0.000044 mg/l
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.128 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.013 mg/kg
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 100 mg/kg
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.136 mg/kg

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucun

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux :

Lunettes avec protection latérale

Protection de la peau :

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

Protection des mains :
Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire :
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :
Aucun

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et couleur :	liquide blanc
Odeur :	typique
Seuil d'odeur :	N.D.
pH:	8.5
Point de fusion/congélation :	N.D. °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	> 100 °C
Point éclair :	N.A. °C
Vitesse d'évaporation :	N.D.
Inflammation solides/gaz :	N.A.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.D.
Pression de vapeur :	N.D. (20 °C)
Densité des vapeurs:	> 1
Densité relative :	1.160 - 1.180
Hydrosolubilité:	miscible
Solubilité dans l'huile :	N.D.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	N.D.
Température d'auto-allumage :	N.D. °C
Température de décomposition :	N.D. °C
Viscosité :	N.D.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité
Stable dans les conditions normales

Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales

Risque de réactions dangereuses
Aucun

Conditions à éviter
Stable dans des conditions normales.

Matériaux incompatibles
Aucune en particulier.

Produits de décomposition dangereux
Aucun.

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques
Informations toxicologiques concernant le produit :
IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

a) toxicité aiguë
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit

b) corrosion cutanée/irritation cutanée
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
Le produit est classé: Skin Sens. 1 H317

e) mutagénicité sur les cellules germinales
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit

f) cancérogénicité
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit

g) toxicité pour la reproduction
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Non classé

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

- Pas de donnée disponible pour le produit
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- j) danger par aspiration
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :
- Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg - Source: OECD 425
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2000 mg/kg
Test: LC50 - Voie: Inhalation de poussières - Espèces: Rat > 3.5 mg/l - Durée: 4 h
- 2-butoxyethanol - CAS : 111-76-2
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 1300 mg/kg
Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 523 ppm - Durée: 4 h
Test: LC50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 435 mg/kg
- 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one - CAS : 2634-33-5
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 670 mg/kg
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat = 4115 mg/kg
- octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat > 4800 mg/kg
Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 12.17 mg/l - Durée: 4 h
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 2.5 mg/kg
- 2-methyl-2H-isothiazol-3-one - CAS : 2682-20-4
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 285 mg/kg
mixture of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1) (CAS 26172-55-4 + CAS 2682-20-4) - CAS : 55965-84-9
- a) toxicité aiguë:
Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 0.31 mg/l - Durée: 4 h
Test: LC50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 53 mg/kg
- Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérigènes :
Aucune.
- Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies CIRC :
Titanium Dioxide - Groupe 2B
2-butoxyethanol - Groupe 3.
- Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) OSHA :
Aucune.
- Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) NIOSH :
Titanium Dioxide.

12. Données écologiques

- Écotoxicité
- Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.
- IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior
Non classé pour les dangers pour l'environnement
Pas de donnée disponible pour le produit
- 2-butoxyethanol - CAS : 111-76-2
- a) Toxicité aquatique aiguë:
Point final: EC50 - Espèces: Algues = 623 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD 201
Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 1550 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: OECD 202
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 1474 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: OECD 203
- b) Toxicité aquatique chronique:
Point final: NOEC - Espèces: Daphnia = 100 mg/l - Remarques: 21 d
Point final: NOEC - Espèces: Algues = 62.5 mg/l - Durée h: 72
- 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one - CAS : 2634-33-5
- a) Toxicité aquatique aiguë:
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 2.18 mg/l - Durée h: 96
Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 2.94 mg/l - Durée h: 48
Point final: EC50 - Espèces: Algues = 0.11 mg/l - Durée h: 72
- b) Toxicité aquatique chronique:
Point final: NOEC - Espèces: Daphnia = 1.2 mg/l - Remarques: 21 d
Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 0.21 mg/l - Remarques: 28 d
- 2-methyl-2H-isothiazol-3-one - CAS : 2682-20-4

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

- a) Toxicité aquatique aiguë:
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 0.3 mg/l - Durée h: 96
Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 0.93 mg/l - Durée h: 48
mixture of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1)
(CAS 26172-55-4 + CAS 2682-20-4) - CAS : 55965-84-9
- a) Toxicité aquatique aiguë:
Point final: EC50 - Espèces: Algues = 0.018 mg/l - Durée h: 72
Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 0.126 mg/l - Durée h: 48
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 0.188 mg/l - Durée h: 96
- b) Toxicité aquatique chronique:
Point final: NOEC - Espèces: Algues = 0.0012 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD 201
Point final: NOEC - Espèces: Daphnia = 0.004 mg/l - Remarques: 21d - OECD 211
Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 0.098 mg/l - Remarques: 28d - OECD 210
- Persistence et dégradation
2-butoxyethanol - CAS : 111-76-2
Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 90.4 - Remarques: OECD 301B
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one - CAS : 2634-33-5
Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: Production de CO2 - Durée h: 28D - %: 100 - Remarques: OECD 301B
octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2
Biodégradabilité: Pas rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 3.7 - Remarques: OECD 310
- Potentiel de bioaccumulation
octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2
Bioaccumulation: Bioaccumulable
Decamethylcyclopentasiloxane (D5) - CAS : 541-02-06
Bioaccumulation: Bioaccumulable
Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6) - CAS : 540-97-6
Bioaccumulation: Bioaccumulable
- Mobilité dans le sol
N.A.
- Autres effets nocifs
Aucun

13. Données sur l'élimination

- Manipulation sécuritaire et méthodes d'élimination
Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. Informations relatives au transport

- Numéro ONU
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- Désignation officielle de transport de l'ONU
N.A.
- Classe de danger relative au transport
N.A.
- Groupe d'emballage
N.A.
- Dangers environnementaux
ADR - Polluant environnemental : Non
IMDG-Marine polluant: no
- Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)
N.A.
- Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement
N.A.

15. Informations sur la réglementation

- Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question
Cette Fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement Hazardous Products Regulations (HPR) - WHMIS 2015.
INRP - Inventaire National des Rejets de Polluants
Substances énumérées dans le NPRI:
2-butoxyethanol est énuméré dans le NPRI Partie 5.
Inventaire DSL - Liste des Substances Domestiques
Tous les composants sont énumérés dans le DSL..
Inventaire NDSL - Liste des Substances Non Domestiques
Aucune substance énumérée

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

Inventaire TSCA

Tous les composants sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

Substances énumérées dans le TSCA:

Titanium Dioxide est énuméré dans le TSCA Section 8b

2-butoxyethanol est énuméré dans le TSCA Section 8b, Section 8d HSDR

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one est énuméré dans le TSCA Section 8b

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) est énuméré dans le TSCA Section 12b, , Section 8a - PAIR, Section 8b, Section 8d HSDR

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) est énuméré dans le TSCA Section 8a - PAIR, Section 8b, Section 8d HSDR

Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6) est énuméré dans le TSCA Section 8a - PAIR, Section 8b, Section 8d HSDR

2-methyl-2H-isothiazol-3-one est énuméré dans le TSCA Section 12b, Section 8b

mixture of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H -isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1) (CAS 26172-55-4 + CAS 2682-20-4) est énuméré dans le TSCA Section 12b, Section 8b.

États-Unis - Réglementations fédérales

SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act

Section 302 - Substances extrêmement dangereuses : Aucune substance énumérée.

Section 304 - Substances dangereuses : Aucune substance énumérée.

Section 313 - Liste des produits chimiques toxiques : Aucune substance énumérée.

CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act

Aucune substance énumérée.

CAA - Clean Air Act

Substances énumérées dans le CAA :

2-butoxyethanol est énuméré dans le CAA Section 111.

CWA - Clean Water Act

Substances énumérées dans le CWA :

Aucune.

États-Unis - Réglementations spécifiques des états :

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65 :

Titanium Dioxide - Classé cancérigène.

Massachusetts Right to know

Substances énumérées dans Massachusetts Right to know :

Titanium Dioxide

2-butoxyethanol.

New Jersey Right to know

Substances énumérées dans New Jersey Right to know :

Titanium Dioxide

2-butoxyethanol.

Pennsylvania Right to know

Substances énumérées dans Pennsylvania Right to know :

Titanium Dioxide

2-butoxyethanol.

Composés Organiques Volatils - COV = 4.08 %

Composés Organiques Volatils - COV = 48.10 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.03

16. Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3 :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H227 Liquide combustible.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

H330 Mortel par inhalation.

H311 Toxique par contact cutané.

Fiche de données de sécurité

LWR623 IDROPAC 30 Finitura bianca 2Kinterno - White WB top coat 2K interior

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité du 3/26/2020, révision 1

Avertissement légal:

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Les informations se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité spécifique. Les informations concernent un

Cette fiche signalétique annule et remplace toute édition antérieure.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë du mélange, ETA
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Étiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
HMIS:	Hazardous Materials Identification System
IARC:	International Agency for Research on Cancer
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
NFPA:	National Fire Protection Association
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP:	National Toxicology Program
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps